de famille transmissible à tous les descendants n'existait pas. Le nom individuel constitué par le prénom du père en tenait lieu. Ce système permettait de reconnaître évidemment les frères et sœurs, mais interdisait de remonter à la fois aux oncles et au grand-père. La famille n'était donc pensée que sur deux générations, horizontalement, sans profondeur chronologique. De plus, le stock des prénoms étant limité, leur répétition prêtait à confusion même si des surnoms ou des sobriquets différenciaient leurs porteurs. L'innovation décisive fut, dans le courant du XIIIe siècle, la transmission du nom à la descendance. La famille posséda désormais un nom qui lui était propre. Elle pouvait manifester son identité de groupe. Aux prénoms qui servaient jusque-là d'identification pour l'individu, on commença à accoler un nom propre. Mais la fixation des patronymes pris plus ou moins de temps et leur écriture fluctua souvent. Parmi les pionniers de Nambride, un chef de feu adopta éventuellement son prénom Bastian (diminutif de Sébastian) comme patronyme. Ceci se fit tardivement vers la fin du XIVe ou la première moitié du XVe siècle. Pour la paroisse de Samoëns, le plus ancien registre de comptes de subsides date de 1356. Il permet de vérifier que les patronymes étaient déjà solidement établis dans la haute vallée du Giffre, de telle manière qu'il est possible de supposer qu'il en allait de même pour la paroisse voisine de Sixt. Cependant, parmi les 62 individus chefs de feu recensés dans le premier registre de comptes disponible concernant la paroisse de Sixt daté de 1372, puis parmi les 38 de celui de 1378 et les 36 de ceux de 1384 et de 1387⁵, aucun ne porte le patronyme Bastian. Néanmoins, la moitié des chefs de feu sont mentionnés par leur prénom auquel est ajouté simplement un toponyme patronymique, c'est-à-dire le nom de leur hameau de résidence (de Passy, de Salvagny, de Nambride, du Mont, de Calce, de Balmes) alors que l'autre moitié a pour patronyme un nom propre (Barbier, Mocand, Richard, Tornier...). Pour les individus portant comme patronyme le nom de leur hameau ou lieu de résidence, certains optèrent pour un autre nom patronymique afin de se distinguer de leurs voisins. Or, à ces dates et dans les quatre comptes, apparaissent comme seuls individus portant le toponyme patronymique de Nambride, un Bastiendus et un Reymondus; par ailleurs aucun autre prénom Bastian n'est recensé parmi les habitants de Sixt. Il est fort probable que ce fut ce Bastian de Nambride qui adopta son prénom comme patronyme afin de se distinguer du Reymond de Nambride son voisin. Nous n'avons par le moyen de le vérifier puisqu'il n'y a plus aucun autre compte de subside postérieur à 1387 avec la liste des chefs de feu. Il faut attendre la gabelle du sel de 1561 pour voir apparaître cette fois le patronyme Bastian dans une liste exhaustive des habitants de la paroisse de Sixt, le situant exclusivement à Nambride. Il ne s'agit pas d'une coïncidence fortuite. La conjonction du prénom en 1372, 1378, 1384, 1387 et du nom en 1561 avec Nambride incite à considérer l'hypothèse de la genèse patronymique en lien avec ce hameau au tournant du XIVe siècle comme possible.

Une autre hypothèse plausible

ependant, une autre hypothèse plus plausible est envisageable; nous savons que le patronyme Bastian se retrouve au XVI^e siècle à Peillonnex, dans la basse vallée de l'Arve entre Bonneville et Genève. Il s'y était développé autour du Prieuré des chanoines réguliers de Saint-Augustin dont le lien était très étroit avec ceux de l'abbaye de Sixt, abbaye qui de surcroît possédait de nombreux fiefs dans les paroisses voisines de Peillonnex (Fillinges, La Tour, Saint-Jean de Tholome). Les premières traces de porteurs du patronyme dans le mandement de Bonneville dont faisait partie Peillonnex remontent très haut dans le temps, à l'année 1304, avec un certain « Jacques Bastian de Bonneville » (c'est-à-dire du mandement) enregistré comme châtelain du mandement de Thiez⁶, puis à 1373 avec un « compte arresté entre l'abbé de Sixt et Jean Bastian de Bonnatray, homme taillable, reçu par Me Pierre de Sarsonnex en 1373 ». Cette référence est la première mention du lien privilégié que certains parmi les porteurs du patronyme entretinrent avec l'abbaye de Sixt⁷. Ce lien se poursuivit puisque Berthod Bastian paya également un cens annuel de froment en faveur de Sixt en 1442 sanctionné par un acte reçu par le notaire Henri Cornu⁸. Or, l'antériorité du patronyme dans des paroisses de la basse vallée de l'Arve en lien avec les fiefs de l'abbaye de Sixt laisse supposer qu'un porteur du patronyme, taillable de l'abbaye de Sixt comme l'était Jean Bastian du hameau de Bonnatrait en 1373, s'est probablement rendu de la basse vallée de l'Arve dans le hameau de Nambride de la même paroisse et contribua au cours du XIVe siècle au défrichement des confins de la haute vallée du Giffre qui avait débuté avec l'arrivée des moines augustins à la fin du XII^e siècle⁹. Le fait que parmi les 27 patronymes recouvrant les 84 feux recensés en 1561 à Peillonnex, aucun ne corresponde à ceux de la paroisse de Sixt à la même époque, permet d'envisager plutôt l'hypothèse d'une migration d'un Bastian de la basse vallée de l'Arve vers Sixt que l'inverse, et donne à penser que le patronyme vit le jour dans les mandements

^{5 -} ADS, SA 14533, SA 14534, SA 14535 et SA 14536.

^{6 -} Rollin, 1896, p.14.

^{7 -} MDAS 1911, tome 34, p.37.

^{8 -} MDAS 1911, tome 34, p.38.

^{9 -} Bastian 2003.